CRIQUET ENSANGLANTÉ

13/12/2019 - MIRAMELLA - Orthoptères

COMMENT IDENTIFIER CETTE ESPÈCE ?

Le Criquet ensanglanté est un criquet de taille assez importante et assez facile à reconnaître. Si les deux sexes sont à dominante verte et jaunâtre, la femelle se distingue facilement du mâle par sa plus grande taille (jusqu'à 4 cm) et par les taches rouges qu'une partie des individus arborent sur le thorax et la tête. Chez le mâle, la couleur rouge est située sous les fémurs des pattes postérieures, également ornées de 2 taches noires caractéristiques. Les ailes, brunes, sont marquées à la base par une bande jaunâtre et leur longueur permet au mâle de s'envoler à plusieurs mètres lorsqu'il

est dérangé. Plus lourde, la femelle, est beaucoup moins apte à de longs vols.

Lorsqu'il est abondant, on le repère facilement à distance par son « chant » qui ne ressemble à aucun autre : un « clic » ou « tsic » répété toutes les une à deux secondes et qui peut faire penser au bruit d'un poste de clôture électrique.

RÉPARTITION DE L'ESPÈCE EN ISÈRE

Cette espèce est, en Isère, comme partout en France exclusivement inféodée aux zones humides herbacées. Si on la rencontre plus souvent dans les marais et tourbières d'altitude, elle est aussi parfois abondante en plaine dans les vallées alluviales (Rhône, Bièvre, Isère aval) où subsistent des réseaux de prairies humides de superficies importantes.

ÉCOLOGIE LOCALE

Le Criquet ensanglanté peut être observé dans tous les types de végétations humides herbacées et ensoleillées. Il va en effet passer de longues heures perché sur ces végétaux à prendre des bains de soleil. Mais sa spécificité, due à ses mandibules puissantes, est sa capacité à exploiter les végétations à grands carex dont les tissus très cellulosiques et rigides ne sont que très peu consommés par les autres criquets ou sauterelles hygrophiles. Il est donc parfois le seul orthoptère présent dans ces habitats.

PHÉNOLOGIE – VARIATIONS LIÉES AUX SAISONS

Les adultes se rencontrent dès juillet et jusqu'en octobre/novembre selon les altitudes et les conditions météorologiques.

ACTIONS FAVORABLES À L'ESPÈCE

En plaine, la conservation de l'espèce est entièrement tributaire du maintien des prairies humides par les activités liés à un élevage « extensif » : fauche tardive ou pâturage modéré qui empêchent la colonisation forestière de ces prairies. Les drainages peuvent entrainer un assèchement susceptible de faire fortement régresser l'espèce. La mise en culture des prairies humides a déjà

provoqué la disparition de l’espèce dans de nombreux secteurs.

En altitude, les végétations herbacées étant maintenues ouvertes par la rigueur plus importante du climat, l’espèce n’a pas de besoin de gestion particulière et ne redoute que le drainage et le surpâturage.

COMMENTAIRE DE L'AUTEUR

Cette espèce n’est pas protégée en France, mais est inscrite aux listes rouges de six régions de France.

Étant strictement lié aux zones humides, le criquet ensanglanté a connu la même régression que ces milieux dont 60 à 80% des surfaces ont disparu ou ont été dégradées en Isère, comme en France et en Europe. Trouver ce criquet en abondance sur un site indique que la zone humide est en bon état de conservation et qu’elle fonctionne encore en réseau avec d’autres sites.

LIENS

- **Association Miramella pour l'étude et la protection des orthoptères en Rhône-Alpes** *(http://miramella.free.fr/Accueil.php)* [1]